

Image not found or type unknown



Récépissé de nouveau titre de séjour sans ancien titre de séjour

Par **noj**, le **13/01/2013** à **21:44**

Bonsoir
J'ai voyagé hors de France avec mon récépissé de renouvellement de titre de séjour mais sans mon titre de séjour périmé que j'ai égaré. Le jour de mon retour sur la France Air France a refusé de m'enregistrer car j'étais dans l'incapacité de présenter mon ancien titre de séjour bien que j'ai mon récépissé et mon passeport en cours de validité. Que faire pour regagner la France le plus rapidement possible? Merci

Par **citoyenalpha**, le **19/01/2013** à **16:11**

Bonjour
vous devez demander un visa de retour auprès du consulat de France du pays dans lequel vous êtes.
Le consulat vérifiera auprès de votre préfecture de l'attribution d'un titre de séjour.
Restant à votre disposition